

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 12 MAI 2014**

**L'AN DEUX MIL QUATORZE, LUNDI 12 MAI A VINGT HEURES TRENTE MINUTES**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<b><u>Etaient présents</u></b>	<b>M. PAVARD, M. DEGOULET, Mme PROVOTS, M. LENFANT, Mme BLANCHARD, M. BLANCHET, M. DESPRES, Mme LANGLAIS, M. LEFEUVRE, Mme LIEBLE, Mme MOREAU-TONNELIER, Mme POSTRZECH, Mme RACAPE, M. THORETON, M. VIVIER.</b>
<b><u>Absents excusés</u></b>	<b>Néant</b>
<b><u>Secrétaire de séance</u></b>	<b>M. BLANCHET</b>

**Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Max DUTERTRE**

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2014  
Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande le rajout à l'ordre du jour du point suivant :

- 16. Désignation de la commission élection.

1. Budget lotissement : décision modificative
2. Lotissement : choix des éclairages publics
3. Dotation d'équipement des territoires ruraux
4. Actualisation des tarifs de l'école : ALSH, périscolaire, cantine
5. Actualisation des tarifs de la salle des fêtes
6. Lave-vaisselle de la salle des fêtes
7. Devis lave-linge, sèche-linge et lavabo pour l'école
8. Contrat véolia.
9. Constitution de la commission des impôts directs
10. Election d'un correspondant défense
11. Réforme des rythmes scolaires
12. Actualisation du plan ORSEC
13. Construction d'un plan pluri-annuel d'investissement par les commissions pour la rentrée de septembre
14. Noms des rues du lotissement des Trois-Chênes
15. Demande de bancs et de tables de pique-nique par l'AFCG

**Questions diverses**

## **LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu du 28 avril 2014.

### **1. BUDGET LOTISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE**

#### **Délibération n° 1205201401**

Une décision modificative sur le budget lotissement est proposée au Conseil Municipal :

Section Investissement  
Dépense 001 : - 4000 Euros  
Recette 1641 : - 4000 Euros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la présente délibération.

### **2. LOTISSEMENT : CHOIX DES ECLAIRAGES PUBLICS**

#### **Délibération n° 1205201402**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le maître d'ouvrage du lotissement demande d'approuver l'achat de dix luminaires pour celui-ci, qui avait par ailleurs été validé en octobre 2012.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

### **3. DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX**

#### **Délibération n° 1205201403**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention pour une dotation d'équipement des territoires ruraux 2014 doit être déposée prochainement. Monsieur PAVARD propose le choix des éclairages publics pour le lotissement les Trois Chênes.

Le Conseil Municipal approuve ce choix. La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

### **4. ACTUALISATION DES TARIFS DE L'ECOLE : ALSH, PERISCOLAIRE, CANTINE**

#### **Délibération n° 1205201404**

Suite aux travaux de la commission « Ecole et Jeunesse », Monsieur DEGOULET propose au conseil municipal une augmentation de 2 % pour les tarifs Accueil Péri-Scolaire et ALSH pour le quotient familial supérieur à 900 euros et le maintien des tarifs actuels pour le quotient familial inférieur à 900 euros.

**PROPOSITION DE TARIFS AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2014**

<b>Accueil Péri scolaire</b>	Heure	½ heure
1 <sup>er</sup> taux (quotient familial > 900 euros)	+ 2 % = <b>2.32 €</b>	+ 2 % = <b>1.16 €</b>
2 <sup>ème</sup> taux (quotient familial < 900 euros)	<b>2.24 €</b>	<b>1.12 €</b>

<b>ALSH</b>	Journée	½ journée
1 <sup>er</sup> taux (quotient familial > 900 euros)	+ 2 % = <b>14.63€</b>	+ 2 % = <b>9.35 €</b>
2 <sup>ème</sup> taux (quotient familial < 900 euros)	<b>14.07 €</b>	<b>8.99 €</b>

<b>Cantine</b>	
Repas enfant	+ 2 % = <b>3.11 €</b>
Repas adulte	+ 2 % = <b>4.88 €</b>

**Pour mémoire, les tarifs de la cantine ne sont pas soumis aux quotients familiaux.**

**Vote à main levée : Abstention : 1 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Pour : 14 voix**

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

**5. ACTUALISATION DES TARIFS DE LA SALLE DES FETES**

***Delibération n° 1205201405***

**TARIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015****Pour les habitants de Chemiré le Gaudin**

<b>Location de la Grande Salle</b>	<b>120 personnes</b>
Mariage, Banquet	260 Euros
Utilisations diverses (vin d'honneur)	110 Euros

<b>Location de la Petite Salle</b>	<b>45 personnes</b>
Mariage, Banquet	175 Euros
Utilisations diverses (vin d'honneur)	72 Euros

### **Pour les habitants hors commune**

<b>Location de la Grande Salle</b>	<b>120 personnes</b>
Mariage, Banquet	300 Euros
Utilisations diverses (vin d'honneur)	125 Euros

<b>Location de la Petite Salle</b>	<b>45 personnes</b>
Mariage, Banquet	205 Euros
Utilisations diverses (vin d'honneur)	85 Euros

Le Conseil Municipal décide de ne plus facturer la location des verres à pieds.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la présente délibération.

### **6. LAVE-VAISSELLE DE LA SALLE DES FETES**

#### **Délibération n° 1205201406**

Monsieur LENFANT présente un devis pour le lave-vaisselle de la salle des fêtes. Le montant de la réparation s'élève à 841.22 euros TTC. Monsieur LENFANT rappelle que le lave-vaisselle a plus de dix ans, et qu'il faut à ce jour se demander s'il faut procéder à sa réparation ou bien envisager l'achat d'un nouveau lave-vaisselle.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'opter pour l'achat d'un lave-vaisselle.

### **7. DEVIS LAVE-LINGE, SECHE-LINGE ET LAVABO POUR L'ECOLE**

#### **Délibération n° 1205201407**

Monsieur LENFANT présente deux devis (Ets Léger 598 Euros TTC et Electrodépôt 549.32 Euros) pour l'achat d'un lave-linge et d'un sèche linge pour l'école. Le devis des Ets léger est retenu à l'unanimité des présents, sachant qu'un service après vente est assuré. D'autre part, un lavabo sera également acheté et posé par Monsieur CHENON de Saint Benoît.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

### **8. CONTRAT VEOLIA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat avec Véolia est prolongé jusqu'au mois de septembre. Une consultation sera ensuite effectuée.

## **9. CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

### **Délibération n° 1205201408**

#### **Constitution de la commission communale des impôts directs**

##### **Elus nommés**

M. PAVARD	Mme MOREAU-TONNELIER
Mme RACAPE	M. DESPRES

##### **Personnes extérieures**

Messieurs DENIS Marcel, PREMARTIN Thierry, MEUNIER Didier, LEFEUVRE François-Xavier, BOURMAULT Luc, LELIEVRE Pierre-Marie, NOIRHOMME Jacky, COUTARD Jean-Michel, HEROU Michel, GUERIN Bruno.

#### **Constitution de la commission intercommunale des impôts directs**

Mme PROVOTS pour la taxe d'habitation  
M. VIVIER pour les taxes foncières  
Mme RACAPE pour la Contribution Financière des Entreprises

## **10. ELECTION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

### **Délibération n° 1205201409**

Monsieur BLANCHET est nommé correspondant défense à l'unanimité des membres présents.

## **11. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

### **Délibération n° 1205201410**

Monsieur Degoulet rappelle les derniers aménagements rendus possibles par le décret complémentaire publié par le Ministère de l'Education nationale et les travaux de la commission « Ecole et Jeunesse » du lundi 5 mai.

Le choix du Conseil municipal doit donc s'opérer entre un rythme de trois fois 1h les mardis, jeudis et vendredis après-midi et la possibilité de concentrer les activités péri-éducatives sur une demi-journée.

Après en avoir discuté avec les professeurs de l'école et les personnels ATSEM, Monsieur Degoulet présente au Conseil les avantages et les inconvénients des deux dispositifs, sur les plans pédagogiques et organisationnels, pour l'école, les familles et la commune.

Un débat a lieu entre les membres du Conseil autour des problèmes d'organisation, l'intérêt quant au rythme des enfants et la qualité des activités qui pourront être proposées.

Le passage au vendredi après-midi est mis aux voix :  
3 contre  
3 abstentions  
9 pour

Le Conseil Municipal décide donc de concentrer à titre expérimental les activités péri-éducatives sur le vendredi après-midi. Ce choix sera évalué au cours de l'année, ce qui pourra entraîner des aménagements.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

## **12. ACTUALISATION DU PLAN ORSEC**

### ***Délibération n° 1205201411***

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de mettre à jour le plan orsec. Monsieur PAVARD est nommé, personne responsable chargée de récupérer le stock des pastilles d'iode.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

## **13. CONSTRUCTION D'UN PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT PAR LES COMMISSIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE**

Monsieur DEGOULET présente un tableau pour la construction d'un plan pluri-annuel d'investissement par les commissions. Il est à construire pour le Conseil Municipal d'octobre.

## **14. NOMS DES RUES DU LOTISSEMENT DES TROIS-CHENES**

### ***Délibération n° 1205201412***

Deux noms de rues sont choisis pour le lotissement des Trois-Chênes.

- Rue des Trois-Chênes
- Rue de Bellevue

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

## **15. DEMANDE DE BANCS ET DE TABLES DE PIQUE NIQUE PAR L'AFCG**

La présidente du club de football sollicite l'achat de trois bancs à mettre le long de la main courante, ainsi qu'une table pour mettre près de la buvette.

Le conseil municipal est favorable pour l'achat de deux bancs mais souhaite établir un devis. Le dossier sera revu à la prochaine réunion de Conseil Municipal.

## **16. COMMISSION ELECTORALE**

### ***Délibération n° 1205201413***

Monsieur PAVARD, François-Xavier LEFEUVRE, Françoise SALINAS sont élus à la commission électorale. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Nouvelle association AMS (Association Musique et Spectacle)** : M. Pavard et M. Degoulet ont rencontré le bureau de l'association AMS à laquelle le Conseil Municipal a

donné une subvention pour son lancement. Les projets ont été présentés, notamment pour 2014 la Fête de la musique et un thé dansant. Une discussion s'est engagée pour la Fête de la musique, que la municipalité pourrait coordonner.

- **Devis de l'entreprise Leguy** : Madame Provots a sollicité diverses entreprises pour l'entretien des espaces verts. L'entreprise Leguy reste la plus intéressante : elle sera sollicitée.

- La commission « Voirie » sera convoquée le 21 juin 2014.

**Récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal en date du 12 mai 2014 :**

- Délibération n° 1205201401 : budget lotissement : décision modificative
- Délibération n° 1205201402 : lotissement : choix des éclairages publics
- Délibération n° 1205201403 : Dotation d'équipement des territoires ruraux
- Délibération n° 1205201404 : Actualisation des tarifs de l'école : ALSH, périscolaire, cantine
- Délibération n° 1205201405 : Actualisation des tarifs de la salle des fêtes
- Délibération n° 1205201406 : Lave-vaisselle de la salle des fêtes
- Délibération n° 1205201407 : Devis lave-linge, sèche-linge et lavabo pour l'école
- Délibération n° 1205201408 : Constitution de la commission des impôts directs
- Délibération n° 1205201409 : Election d'un correspondant défense
- Délibération n° 1205201410 : Réforme des rythmes scolaires
- Délibération n° 1205201411 : Actualisation du plan ORSEC
- Délibération n° 1205201412 : Noms des rues du lotissement
- Délibération n° 1205201413 : Commission électorale

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 12 mai 2014 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Marcel LENFANT
Mme Aurélie BLANCHARD	M. Roland BLANCHET	M. Mickaël DESPRES	Mme Isabelle LANGLAIS
M. Armand LEFEUVRE	Mme Amandine LIEBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Sandrine POSTRZECH
Mme Renée RACAPE	M. Franck THORETON	M. Bertrand VIVIER	